



COMITE TECHNIQUE LOCAL du 18.01.2022

## DÉCLARATION INTERSYNDICALE

Monsieur le Président,

La crise sanitaire qui n'en finit pas, a remis en avant, si besoin en était, toute l'importance des services publics. En cette période de crise, la DGFIP a tenu un rôle majeur dans la continuité du service public. Le Ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, a salué cette implication, qualifiant la DGFIP d'administration d'élite. Les remerciements et éloges répétés à l'attention des personnels de la DGFIP étaient-ils annonciateurs d'un soudain intérêt vis-à-vis de notre administration qui, ne l'oublions pas a été « saignée » depuis des années de plus de 30 000 emplois supprimés ?

Après de longs mois de crise, les élections présidentielles approchant, la surenchère aux suppressions de fonctionnaires est reprise de plus belle par des candidat·es déclaré·es ou potentiel·les. Toujours considéré comme un coût, responsable de l'augmentation des dépenses et de la dette publique, le nombre de fonctionnaires reste visiblement la seule variable d'ajustement. Pourtant, la période que nous vivons n'a jamais mis autant en évidence le manque criant de personnels dans les différents champs de la Fonction publique.

Pour l'intersyndicale des Finances publiques, il faut que cesse le diktat unique et permanent de la baisse de la dépense publique, qui conduit la population à de plus en plus de précarité dans tous les domaines de la vie sociale.

Pour 2022, la DGFIP, bien que socialement utile et budgétairement rentable, va subir 1506 suppressions nettes. Entre 2012 et 2022, ce sont donc 20 000 emplois qui ont été supprimés. Désormais, la DGFIP est passée sous la barre des 100 000 agent.es.

Ces suppressions d'emplois sont indignes au regard des attentes et des droits des citoyens ainsi que de l'engagement et la conscience professionnelle des agent·es.

Les directions régionales du Contrôle Fiscal apparaissent en négatif avec un total de -28 ETP dont 20 postes de cadre A. En matière de lutte contre la fraude, il y a les propos destinés aux médias... Mais en ce domaine, comme dans d'autres, un gouvernement se juge à ses actes.

Quant aux saignées de cadre C et B qui se sont succédé au fil des ans, elles affectent depuis longtemps les centres des finances publiques, mais elles impactent aussi les directions spécialisées, aboutissant à des réorganisations de structure qui, de fait, ne sont que le constat de la pénurie d'effectifs.

A la DIRCOFI SUD-PYRENEES, en laissant de côté la création du SCAD, ce sont encore 2 emplois qui sont supprimés cette année :

- un emploi de cadre A à la BIV 5
- un emploi de cadre B à la BIV1.

Pour Solidaires Finances Publiques et la CGT Finances Publiques, il est donc inenvisageable de cautionner de quelque façon que ce soit à ces politiques de suppressions d'emplois.

L'argument tentant qui consiste à dire que les suppressions concernent des postes vacants (voire rendus vacants) est totalement inopérant. En cette période de rédaction des demandes de mutation, les agents mesurent avec force l'impact et les conséquences des politiques menées.

Aussi, comme nous le faisons chaque année dans ce contexte, les élus de SOLIDAIRES Finances Publiques et de la CGT Finances Publiques vous informent qu'ils ne siégeront pas au CTL prévu ce 18 janvier, parce que nous considérons qu'il n'y a rien à discuter sur la localisation des suppressions d'emplois qui sont imposées dans nos services.